

Par coeur

Autor(en): **Pn.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 27

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 00

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

A LA FÊTE DU BOIS

On célèbre bien la clôture des cours dans les collèges de Lausanne : on consacre à cette occasion un jour de réjouissances ; c'est la « Fête du Bois » ainsi nommée parce qu'elle a lieu sur la hauteur, un peu en dehors de ville, dans la forêt de Sauvabelin. C'est justement ce mois-ci.

Le matin, les élèves se rendent en cortège à cet endroit pour tirer à l'arc contre des mannequins démontables : les Maures. Des prix de 5, 10, 15 et 20 francs sont distribués aux meilleurs archers qui portent à leur casquette la partie de la cible que leur a valu leur adresse.

Après un dîner joyeux, la séance récréative de l'après-midi commence : chaque collégien ayant reçu la carte d'invitation, n'oublie jamais de l'offrir à la demoiselle qu'il préfère ; les robes blanches ne manquent donc pas sur l'emplacement de danse. C'est un plaisir que de regarder cette jeunesse tourner sous les yeux des passants et même de Messieurs les professeurs trop intelligents pour s'en offusquer. On constate avec bonheur qu'on n'est pas étroit d'idées dans la capitale vaudoise, et qu'on ne considère point pour des damnés les Jeunes gens se rendant compte qu'à côté du sexe masculin il y en a un autre !

Je ne vous dévoilerai pas ce qui se passe jusqu'au soir en cette journée ; je ne vous dépeindrai point ces couples divers : ceux qui recherchent le bruit, le monde et les étourdissements du bal, ou bien ceux qui préfèrent la solitude et les longues rêveries sur le « Chemin des Cascades » ; je n'essaierai pas de vous faire comprendre pourquoi certaines personnes que l'on voit errer sont tristes, et pourquoi d'autres, au contraire, ne le sont pas. Je vous conterai simplement une anecdote dont je fus jadis le témoin :

Nous étions une bande réunis autour d'une table. Or parmi nous il y avait une jeune fille très jolie. Plusieurs fois, l'un ou l'autre de mes camarades avait tenté de l'accaparer pour lui seul, mais la capricieuse, tout en demeurant aimable envers tous, ne dévoilait de préférence pour aucun. Mes amis s'épuisaient en efforts inutiles (je dis : mes amis, car, pour ma part, une rage de dents m'immobilisait ; si j'avais desserré la mâchoire, c'eût été pour crier !).

Mes amis s'épuisaient en efforts inutiles : Charles se levait souvent et, d'une voix larmoyante, il chantait des romances amoureuses : en vain ! Pierre, en deux minutes exécutait nos caricatures qu'il montrait triomphalement à la belle : peine perdue ! Benoit, un gros benêt, devenait le plus galant page, se perdait en éloges à l'adresse de notre compagne, lui offrait à manger, lui versait à boire, et tout cela avec un étonnant brio : résultat nul, zéro, moins l'infini ! On allait se décourager, quand Edouard, le plus stupide de la société, entreprit de faire de l'esprit : les jambes croisées, il se balance sur sa chaise, prend un air fin ; vous croyez qu'il va choir ? Eh bien ! non, il ne tombe pas ! il lance à tort et à travers des jeux de

mots, il fait des calembours, l'imbécile ! mais hélas ! il est seul à en rire. Enfin rouge, épuisé, n'en pouvant plus, il veut s'achever dans un suprême effort. Il prend une boîte, en sort quelques cigarettes, en met une dans chacune de ses oreilles, une dans chacune de ses narines, trois dans sa bouche, les allume et essaie ainsi de fumer.

L'indifférente se déride, elle sourit, elle sourit même gentiment, comme dans les romans modernes.

— Nous sommes flambés ! pensons-nous en notre jargon, la même en pince ! elle le lorgne, elle rigole, il va nous la siffler !...

Edouard sent qu'il triomphe, il s'en réjouit à tel point qu'il place deux cigarettes de plus sur ses lèvres, il semble regretter de n'en pouvoir enfilier davantage. La malicieuse éclate de rire.

— Il l'a, c'te fois ! ne peut s'empêcher de gémir notre sentimental Charles, tandis qu'elle continue de se secouer ; peu à peu, sans se calmer, elle se surmonte, elle étend le doigt, désigne notre ami la face épanouie dans la fumée... la petite va parler... ciel ! elle parle :

— On dirait... dit-elle.

— Il l'a, pleure notre poète, allons nous-en !

— On dirait, dit-elle, une tête de veau avec du persil dans les oreilles et dans le mufle !

André Marcel.

PAR COEUR. — Voici un exemple du résultat de l'abus de la récitation par cœur et des tours qu'elle peut jouer. — Il y a un certain nombre d'années, un élève de l'Ecole normale ayant à traiter, à un examen de promotion, le sujet d'histoire « Orgétorix », termina son récit en disant avec assurance :

— Et Orgétorix, voyant toute la nation se soulever contre lui pour soutenir ses magistrats, s'ôta la vie pour échapper à la mort.

Pn.



BOLOMA ET LO GRAN FRÉDERI

Il Bolomâ n'é pas céquie dai lions, l'é on otre que l'a zu éta ya gran tin sorda per lé z'Allemande. On biau luron, mâ que n'avai rin su fère dé bin per tsi no. Dza quand l'allavé l'écoula, l'étaï on to bon po sé ringa avoué lé zotro : mâ po recorda lo catsimo d'Osterwa, pas question : n'étaï pas pi alla tan qu'à « Quoitan »¹ et ne savai rin dé « Sasse »², yo lé que lo catsimo desai que ne fo pas alla tiâ lé dzeims que ne vos an rin fé dé mau. Lé dinse que l'avai fini per itré sorda. Mâ porqué tsi lé z'Allemands ? Ma fai, ne pu pas lo vo dere ; vo sédé : Chacun son goût, coumin desai céquie que remolave sa tchivra pèr deso la curva.

Bolomâ étaï don avoué lé z'Allemands, que lavant deïn ci tin po Guillaume, cé qu'on lai desai lo gran Fréderi. Ci zinquie quand lé que veyai on, sorda por lo premi yadzo lé desai adi dabo en premi :

¹ A quoi tendent en général tous les désirs des hommes.

² Est-ce assez, pour être vrai chrétien, de connaître et de croire les vérités de la religion ?

— Dù quand é tou sorda tsi mé ?

Et apri :

— Quien adzo a tou ? E tou bin payi, a tou pran à medzi ?

Bolomâ, natürlích, ne savai pas mé dé tutehe que lo borrisco au patai : l'avai faillu lai apprendre lé traï reponse que dévessai fere de la man gotse, et l'avai bin tan réci toté lé traï, que lé savai bin adrai.

Ma stu yadzo, faut te pas que lo rai lai di en premi :

— Quien adzo a tou ?

— On an, se lai dit Bolomâ, coumin l'avai aprai.

— E dû quand é tou sorda tsi mé ?

Vinte dou z'ans, coumin dévessai dere lo second yadzo.

« Ci gallia é on pou fou pé la tita », penso lo rai é lai dese :

— E te mé que su fou o bin se lé té ?

— Ti lé dou, lai fâ Bolomâ, que l'arai zu en apri se n'affère, se lo rai n'avai pas tan risu quand l'a su ein que l'étaï.

ONNA TSECAGNE

D'OU gaillâ, qu'avoint coumeinci pè sé coueniâ arrevont binstout à se tsermailli tot dé bon, à s'êtsaodâ et à sè reprodzi çosse et cein. Ma fai, à focee s'eïn derè, lé gros mots arrevont et sè font lo pœing. Yon dé cliiâo lulu avai à la man ion dè cliiâo bâtons dé fretâi, bâton niolu et qu'a la pognâ garniâ dé cliiâo dzaumo ; et l'autro, qu'étaï lo pe einradzi, n'ousavé pas bailli lo premi pétâ, po cein que l'arâi pu ouré zonnâ lo dordon su sa carcasse. Assebin, ye fâ à l'autro :

— Ah, tsancro dé pandoure ! t'as dâo bounheu d'avai on bâton, kâ se te ne l'avai pas, tè repondo que t'eïn vairâi de n'ada rade.

L'autro, qu'éti solido et que n'avai pas poaire dé sè branquâ, tsampé son bâton perque bas et fâ :

— Eh bin, chenapan, vin vairè ?

Adon l'autro, qu'étaï vi qu'on pesson, eimpogné lo bâton et baillé onna dézalâie dâo diablo à cè pourro lulu qu'a éta tant ébaubi que n'a pas pi su sè défêndrè.

— Ora, lâi fâ l'autro, ein tsampeint via lo bâton et ein sè ramasseint âo pe vito, t'avé bin de que te bragâ !

DEUX FAÇONS DE S'ENRICHIR. — Opinion d'un Allemand : Quels vantards ces Français ! un proverbe de chez eux dit : « Qui paye ses dettes s'enrichit » ; nous, en Allemagne, nous estimons qu'on s'enrichit beaucoup plus en ne les payant pas.

UNE RECETTE POUR PRENDRE L'HUILE DE RICIN. — Une petite Lausannoise refusait obstinément de prendre cette potion.

— Ça n'a rien de désagréable quand on connaît le moyen, lui dit sa mère. Je vais te donner une tasse de café noir, puis l'huile de ricin un moment après ; comme ça, l'huile passe sans se faire sentir.

La fillette avale son café et attend ; mais ne voyant rien venir, elle demande quand on lui donnera sa potion.

— Mais tu l'as prise, lui répond sa maman ; l'huile était dans le café !

SUITE DE RECOMMANDATION. — La danse des jeunes d'aujourd'hui me fait souvenir qu'au dire de Bourdaloue, le mariage entre épileptiques était non seulement licite mais recommandé au moyen-âge.